

PLAN DE COURS

1. Le professeur

Jean-François Roussel

Téléphone : (514) 343-7831

Télécopieur : (514) 343-5738

Courriel : jean-francois.roussel@umontreal.ca

Page web : <http://www.mapageweb.umontreal.ca/rousselj/>

2. Objectif général

Découvrir et comprendre les coordonnées de l'histoire du christianisme.

3. Objectifs spécifiques

1. Se familiariser avec les grandes périodes et les tournants majeurs du christianisme;
2. Reconnaître comment l'histoire a façonné le christianisme contemporain;
3. Comprendre l'influence réciproque des cultures et sociétés et du christianisme dans son organisation, sa pensée et sa spiritualité.

4. Thèmes

Une question nous sert de biais: *comment le christianisme est-il devenu ce qu'il est aujourd'hui?*

L'expansion géographique et culturelle du christianisme. Les effets de cette expansion sur la pensée chrétienne et sur l'Église. Du christianisme marginal à la religion d'État. Grandeurs et misères du christianisme médiéval. Le schisme entre orthodoxes et catholiques. Naissance des Protestantismes. Le christianisme et la sécularisation de l'Occident, à partir du 16^e siècle. Découvertes de nouveaux mondes : le christianisme au-delà de l'Europe.

Le développement institutionnel et l'organisation du pouvoir. L'évolution des rapports entre Église, société et politique. La pensée chrétienne au fil des âges.

Attention : dans un trimestre, il est impossible de présenter en profondeur l'histoire des institutions chrétiennes, de la pensée, des hérésies, de la pastorale, des spiritualités, des relations Église-État, de la liturgie, des mutations culturelles et politiques qui ont transformé le christianisme, etc.. Nous privilégierons la compréhension synthétique des tournants historiques.

5. Calendrier

<p>cours 1 – 7 janvier <i>Origines. Le christianisme apostolique, 1^{er}-2^e s.</i></p>	
<p>cours 2 – 14 janvier <i>Le christianisme, une religion minoritaire. La période pré-nicéenne, 2^e-4^e s.</i></p>	
<p>cours 3 – 21 janvier <i>Le christianisme, religion de l'Occident</i> 1. Le christianisme, religion d'État 2. Le déclin de l'empire romain 3. Du Royaume franc à l'Empire d'Occident</p>	
<p>cours 4 – 28 janvier <i>Aux racines des différences catholiques / orthodoxes. Tensions et ruptures entre Rome et les autres patriarcats</i></p>	
<p>cours 5 – 4 février <i>Les institutions ecclésiales prennent forme. Pastorale et organisation ecclésiastique, 6^e-10^e s.</i></p>	
<p>cours 6 – 11 février <i>Ferveur spirituelle et/ou intransigeance religieuse</i> 1. Courants spirituels (10^e-14^e s.) 2. « Hors de l'Église, point de salut » : le Païen, le Juif, l'Hérétique</p>	
<p>cours 7 – 18 février <i>Une théologie pour un monde en changement</i> 1. Mutation culturelle et religieuse : l'urbanisation de l'Europe, 12^e s. 2. Théologie : du moine à l'universitaire (11^e-14^e s.)</p>	
<p>cours 8 – 25 février <i>Rome et la politique...</i> Le pape et les souverains en Europe, 10^e-15^e s. 4 mars – Semaine de lecture, pas de rencontre</p>	
<p>Cours 9 – 11 mars <i>Conflits catholico-protestants</i> 1. Humanisme et Réforme protestante (16^e-17^e s.) 2. La Contre-Réforme catholique et le Concile de Trente</p>	

Cours 10 – 18 mars <i>Baptiser pour sauver ? L'évangélisation de l'Amérique (16^e-17^e s.)</i>	
Cours 11 – 25 mars <i>La fin de la chrétienté occidentale</i> 1. La Révolution française et ses suites (18 ^e -19 ^e s.) 2. Vatican I : concile d'une Église assiégée	
Cours 12 – 1^{er} avril <i>Les protestantismes américains, pour comprendre le présent</i> 1. Le piétisme et les mouvements protestants de réveil (18 ^e -19 ^e siècles) 2. Le développement du protestantisme américain	
Cours 13 – 8 avril L'implantation et le développement du catholicisme au Canada français (17 ^e -20 ^e siècle)	Remise du T-4
15 avril : étude, pas de rencontre	
22 avril Examen	Examen

6. Modalités d'évaluation

Travail demandé

<i>Travail</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Barème</i>	<i>Remise</i>
T-1/T-2/T-3 : Journal de bord 2 p.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne compréhension des éléments ➤ Qualité de la synthèse 	30 %	3 fois, sur appel du professeur
T-4 : 1 résumé de lecture (choix parmi les textes distribués en classe) 1-1, 5 p.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne compréhension du texte quant à son articulation et à son contenu 	20 %	8 avril
Examen écrit ¹	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance des éléments enseignés en classe. ➤ Intégration et maîtrise de la matière enseignée en classe 	50 %	22 avril

¹ L'étudiant-e n'a pas droit à ses notes de cours.

	et dans les documents d'appoint		
--	------------------------------------	--	--

Pondération

A+, A, A-	Excellent : Tous les objectifs ont été atteints.
B+, B, B-	Très bon: La plupart des objectifs ont été atteint.
C+, C, C-	Bon: Plusieurs objectifs ont été atteints.
D+, D	Grandes difficultés d'intégration : La plupart des objectifs n'ont pas été atteints.
E	Échec : Aucun objectif n'a été atteint.
F	Nul
F*	Échec par absence

Directives pour le journal de bord

Objectif

Réaliser la synthèse entre les apprentissages réalisés en classe et les acquis antérieurs.

Consignes

3 fois, faire le journal des apprentissages réalisés. *Environ* une page, à interligne simple. À la fin de chaque rencontre, le professeur désigne les personnes qui doivent écrire le journal de cette semaine-là.

Questions

1. À quel thème contemporain la rencontre peut-elle se rapporter ? À quels contenus historiques le professeur a-t-il référé pour retracer l'histoire de ce thème?
2. Qu'est-ce que l'exposé historique vous a fait comprendre sur le thème contemporain?
3. Quelles sont vos réactions (ordre affectif) et vos réflexions (ordre cognitif) à cet enseignement ?
4. Comment cet enseignement renforce-t-il vos acquis ?
et / ou
Comment les remet-il en question ?

Directives pour le résumé de lecture

Choisir un des textes distribués en classe.

Répondre aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce que le texte entend démontrer ?
2. Quelles sont les grandes parties de l'exposé ?
3. Quels éléments supplémentaires ce texte apporte-t-il aux éléments enseignés en classe ?

Encourent la perte d'un degré (ex.: de B+ à B):

- remise d'un travail en retard sans motif valable;
- présentation matérielle mauvaise (malpropre, non brochée, etc.)
- mauvaise qualité de la langue écrite.

7. Rappels importants

Dates limites de modification d'inscription ou d'abandon du cours

(Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

21 janvier: Date limite d'annulation d'inscription avec libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité (après cette date l'étudiant doit acquitter les droits même s'il abandonne le cours);

13 mars: Abandon d'un cours sans échec ni remboursement.

Absence lors d'un examen

« Selon l'article 9.9 du Règlement des études : « Justification d'une absence », l'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

« Le vice-doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

« Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. »

Plagiat

« Une des valeurs promues par l'UdeM étant la probité intellectuelle, la Faculté considère la question du plagiat comme un problème sérieux. Dans un travail, est considéré plagiat tout emprunt à une autre œuvre qui n'en mentionne pas l'origine. Ainsi, une citation explicite est indiquée par l'usage des guillemets et la spécification de la référence (entre parenthèses ou en note). Pour le cas de la description d'un concept ou d'une idée, on se contente de spécifier la référence. Ces règles simples s'appliquent aussi aux sources d'information trouvées sur internet. Tout cas de plagiat décelé par un professeur sera déféré au vice-décanat qui appliquera les procédures et éventuellement les sanctions prévues par le règlement, qu'on peut consulter sur le site: <http://www.integrite.umontreal.ca/>. »